

Canada et leurs billets du Dominion à la nouvelle banque et reçurent en échange soit des notes de crédit de la Banque du Canada, soit ses propres billets. Il a été stipulé que dorénavant les banques à charte devraient transporter des réserves de cette sorte s'élevant à 5 p.c. au moins du passif des dépôts au Canada. Depuis ce temps, en conséquence, les réserves d'or garanties par la monnaie et le crédit des banques ont été commises à la garde de la banque centrale, sauf exception stipulée par l'ordonnance sur le fonds du change, 1940, comme il est expliqué à la question des réserves de la Banque du Canada à la sous-section 1.

6.—Moyennes annuelles des réserves en espèces des banques à charte au Canada, 1926-41

NOTA.—Les chiffres, au million près, sont fournis par la Banque du Canada. Les réserves en espèces avant le 11 mars 1935 renferment l'or et la monnaie et les billets du Dominion détenus par les banques au Canada et les dépôts dans les réserves centrales d'or non affecté; depuis cette date, elles comprennent les billets de la Banque du Canada et les dépôts qui y sont faits.

Année	Moyenne annuelle des chiffres quotidiens	Moyenne annuelle des chiffres de la fin du mois	Année	Moyenne annuelle des chiffres quotidiens	Moyenne annuelle des chiffres de la fin du mois
	\$	\$		\$	\$
1926.....	192,000,000	197,000,000	1934.....	201,000,000	203,000,000
1927.....	187,000,000	194,000,000	1935 ¹	213,000,000	216,000,000
1928.....	193,000,000	205,000,000	1936.....	225,000,000	225,000,000
1929.....	191,000,000	212,000,000	1937.....	240,000,000	240,000,000
1930.....	176,000,000	197,000,000	1938.....	254,000,000	252,000,000
1931.....	169,000,000	182,000,000	1939.....	269,000,000	268,000,000
1932.....	172,000,000	186,000,000	1940.....	289,000,000	287,000,000
1933.....	189,000,000	195,000,000	1941.....	313,000,000	308,000,000

¹ Voir texte précédant immédiatement ce tableau.

Section 5.—Commerce bancaire

Sous-section 1.—Historique

Puisque l'une des principales fonctions des premières banques au Canada consiste à émettre des billets pour fournir une monnaie ou un moyen d'échange convenable, il importe de traiter le système monétaire et la banque dans une esquisse historique que le lecteur trouvera aux pp. 934-940 de l'Annuaire de 1938. L'Annuaire du Canada de 1941, pp. 826-827, traite des émissions de billets des banques à charte jusqu'au début de la deuxième guerre mondiale et des fusions de banques depuis la Confédération. La liste des banques au temps de la Confédération paraît à la p. 921 de l'Annuaire de 1940. Un tableau aux pp. 928-929 de l'Annuaire de 1937 donne les faillites depuis la Confédération. Il n'y a pas d'autres changements depuis.

Sous-section 2.—Statistiques combinées des banques à charte

Afin de donner une idée nette de la nature des transactions bancaires au Canada, le passif des banques est envisagé dans le tableau 7 sous deux aspects différents: le passif envers les actionnaires et le passif envers le public, celui-ci étant seul considéré lorsqu'il s'agit de déterminer l'état financier d'une banque. L'actif est divisé en quatre catégories, l'actif non classifié étant ajouté au total. Le lecteur intéressé à la pratique bancaire remarquera l'augmentation relative du capital et du fonds de réserve de même que la forte augmentation proportionnelle du passif envers le public par rapport au passif total, et le pourcentage graduellement croissant du passif envers le public par rapport à l'actif total. Le graphique de la p. 825, donnant la répartition de l'actif total, est particulièrement intéressant à ce point de vue. La proportion déclinante des billets en circulation par rapport au passif total envers le